Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM)

**Plan d’action 2019-2020**

1. Assurer la défense et la promotion des droits des personnes handicapées visuelles
   1. **Accessibilité de l’information**
      * Embaucher une ressource pour prendre en charge le dossier de l’accessibilité du Web;
      * Poursuivre les démarches initiées dans le cadre du projet Changement social pour un Web accessible;
      * Élaborer une offre de service en matière d’évaluation de tests utilisateurs en accessibilité du Web;
      * Identifier un problème à résoudre en matière d’utilisation des appareils ménagers ainsi qu’un ou des chercheurs susceptibles de s’y intéresser;
      * Recueillir et diffuser de l’information sur les produits et développements technologiques pouvant avoir un impact pour les personnes handicapées visuelles;
      * Dans une perspective de promotion de l’accès à l’information, rédiger un Guide de sensibilisation aux bonnes pratiques d’accueil et d’accompagnement des personnes handicapées visuelles;
      * Poursuivre notre participation au Comité réadaptation réunissant la direction de l’INLB, le Comité des usagers et le RAAMM afin de suivre les travaux de révision de l’offre de services en informatique adaptée et de promouvoir la mise en place d’un laboratoire d’évaluation des nouvelles technologies.
   2. **Déplacements sécuritaires et efficaces**
      * Réaliser une vidéo sur le fonctionnement et l’utilité des feux sonores;
      * Poursuivre les démarches auprès du Service du génie de la ville de Longueuil afin d’obtenir un tableau des programmes de mise aux normes des feux sonores;
      * Travailler en étroite collaboration avec les autres organismes sur les enjeux du projet de loi 17 sur le taxi en lien avec les services de transport adapté;
      * Produire un outil de sensibilisation sur les enjeux des véhicules silencieux;
      * Faire une campagne sur l’installation sécuritaire des pancartes électorales.
   3. **Conditions de vie**
      * Dresser un portrait des conditions d’habitation des personnes handicapées visuelles de Montréal;
      * Vérifier auprès des membres utilisateurs de chiens-guide l’évolution des plaintes en matière de discrimination;
      * Vérifier auprès de nos membres ayant des enfants en bas âge, si leur déficience visuelle est un enjeu dans la réalisation de leur rôle parental.
2. Contribuer à la participation sociale et au développement de l’autonomie
   * + Former une deuxième cohorte de bénévoles formateurs de techniques de guide-voyant;
     + Mener une campagne de recrutement ciblé dans les secteurs du territoire où un besoin de bénévoles se fait le plus sentir.
3. Rayonner
   1. **Sensibilisation**
      * Organiser une activité ou une action pendant la Semaine de la canne blanche (comité de sensibilisation);
      * Effectuer des sorties de visibilité en groupe (kiosques et évènements publics).
   2. **Communications**
      * Organiser une série d’envois de documents pour faire connaître le RAAMM et son offre de service dans le réseau de la santé;
      * Mener une campagne de promotion et d’information sur le Publiphone auprès des membres n’ayant pas de courriel;
      * Produire un guide sur les ressources et organismes pour les personnes aveugles et malvoyantes du Montréal métropolitain;
      * Produire un dépliant général du RAAMM;
      * Produire un dépliant sur les dons et legs testamentaires au RAAMM;
      * Rafraichir l’outil Circulez-vous à l’aveuglette.
   3. **Reconnaissance**
      * Souligner les 25 ans du SAB.
   4. **Relations partenariales**
      * Collaborer à l’organisation du colloque du RAAQ sur la participation sociale des personnes handicapées visuelles;
      * Collaborer avec l’École d’optométrie de l’Université de Montréal pour des activités de stage pratique dans le cadre du cours IDV 6009 - Vie journalière et déficience visuelle;
      * Collaborer au projet de vidéo initié par DéPhy et le Service incendie de Montréal;
      * Soutenir Le Bon Pilote dans la mise en application de sa planification stratégique.
4. Assurer la saine gestion de l’organisme
   * + Faire une campagne auprès des notaires et salons funéraires pour dons et legs testamentaires;
     + Faire une campagne de financement pour la mise sur pied d’un laboratoire d’intelligence artificielle;
     + Faire le bilan de la planification stratégique;
     + Rédiger un énoncé de valeurs du RAAMM.